

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mot de bienvenue

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, c'est avec plaisir que la présidente souhaite la bienvenue aux membres à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Beauport et les remercie de leur présence.

La présidente du conseil d'administration de la caisse Desjardins de Beauport., madame Joanne Richard, se présente et agira comme présidente d'assemblée.

Elle présente ensuite les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien :

- Madame Lise Malouin, vice-présidente du conseil d'administration qui agira comme membre du comité de mise en candidature pour la présentation du rapport à l'issue de l'appel de candidatures et comme présidente d'élection puisque je serai moi-même candidate ;
- Monsieur Jacques Auger, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par madame Josiane Lambert, adjointe à la direction générale.
- Monsieur Sylvain Rouleau, directeur général de la Caisse ;
- Et madame Valérie Pelland, conseillère Communication et vie associative de la Caisse.

Ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements. Elles verront notamment à faire part à la présidente des questions, commentaires et propositions des membres.

Cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours. C'est lors de cette période qu'ils pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes. Ils seront guidés au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

Précisions importantes sur les membres

Dans le cadre des assemblées générales des caisses, SEUL UN MEMBRE DE PLEIN DROIT de la caisse, admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec;
- est une personne morale ou une société;
- est un membre réadmis membre de plein droit.

Message du président du Mouvement Desjardins

Comme chaque année lors de la période des assemblées générales annuelles des caisses, M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins souhaite livrer un message important.

La présidente présente donc une capsule vidéo en ce sens et en profite ensuite pour remercier le président qui est un fier ambassadeur de la coopérative de services financiers.

Règles de fonctionnement

La présidente donne quelques précisions afin de faciliter le bon déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions et prend un moment pour expliquer les règles et détails sur les écrans des membres.

Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, nous devons nommer deux (2) personnes scrutatrices, la présidente recommande alors :

- Josiane Lambert, adjointe à la direction générale
- Et Valérie Pelland, conseillère communication et vie associative

afin d'agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin que je puisse vous les communiquer. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

La présidente demande un proposeur et un appuieur pour cette proposition et rappelle que seul un membre de plein droit, peut proposer ou appuyer une proposition. Elle demande également si des membres auraient des questions ou commentaires.

(Retiré) propose d'adopter la recommandation et elle est appuyée par (retiré).

La présidente demande ensuite le vote.

La proposition de nommer Josiane Lambert et Valérie Pelland comme personnes scrutatrices est adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au bénéfice de tous les membres, la présidente demande au secrétaire du conseil d'administration, monsieur Jacques Auger, de présenter l'ordre du jour de notre assemblée.

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour.

La présidente demande un proposeur et un appuieur pour cette proposition et demande également si des membres auraient des questions ou commentaires.

(Retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et elle est appuyée par (retiré).

La présidente demande ensuite le vote.

L'ordre du jour est adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2021

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, ni la lecture ni le résumé ne seront fait ce soir. La présidente passe donc à la proposition d'adoption.

La présidente demande un proposeur et un appuyeur pour cette proposition et demande également si des membres auraient des questions ou commentaires.

(Retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et elle est appuyée par (retiré).

La présidente demande ensuite le vote.

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021 est adoptée.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET RAPPORTS

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Richard présente tous les membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres dans le cadre de leur fonction.

- Lise Malouin, vice-présidente
- Jacques Auger, secrétaire
- Jean Beaupré, administrateur
- Cimon Boily, administrateur
- Joëlle Boisvert, administratrice
- Frédérick Desjardins, administrateur
- Murielle Drapeau, administratrice
- Cindy Dumas-Lavergne, administratrice
- Daniel Morin, administrateur
- Patrick Ouellet, administrateur
- Claude Paré, administrateur
- Paula Parhon, administratrice
- Guillaume Marcoux, jeune administrateur de la relève

Elle présente ensuite les principales réalisations de la dernière année et les orientations de la Caisse.

Un leadership socioéconomique en appui à la relance

Nous avons poursuivi nos nombreuses initiatives pour soutenir les collectivités et favoriser une reprise économique plus verte et plus inclusive.

Le Fonds du Grand Mouvement demeure l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds soutiendra des projets structurants jusqu'en 2024. Il s'agit d'un levier formidable pour appuyer des projets mis sur pied par les communautés et ayant le potentiel de transformer notre société.

Le Fonds C est un autre levier sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux entrepreneurs de reprendre plus rapidement leurs activités et pour protéger les emplois fragilisés en raison de la COVID-19. Une enveloppe exceptionnelle de 10 M\$ sur deux ans a été annoncée par le Mouvement Desjardins afin de répondre aux besoins des entreprises. Localement, une aide financière non remboursable pouvant atteindre 10 000 \$ a été accordée à plusieurs membres Entreprises pour réaliser leurs projets de croissance ou de transformation.

Pour Desjardins, il ne fait aucun doute que la relance économique doit être verte. C'est pourquoi nous incitons nos entreprises à prendre le virage vert et appuyons diverses initiatives qui les outilleront pour qu'elles prospèrent dans cette nouvelle économie.

Le développement durable, au cœur de notre approche

Depuis plus de 30 ans, le développement durable et la nécessité d'agir sur les changements climatiques sont inscrits dans l'ADN de Desjardins. Voici des réalisations qui démontrent clairement notre volonté d'agir :

- Annonce d'un ambitieux plan d'action climatique;
- Signature d'engagements internationaux reconnus en matière de finance responsable;
- Investissements massifs en infrastructures d'énergie renouvelable;
- Contribution à l'électrification des transports;
- ET émission d'obligations durables.

En réponse aux attentes grandissantes des membres, notre conseil d'administration a signé une politique de développement durable qui engage la Caisse à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de façon accrue dans la conduite de ses affaires. Nous avons également formé un comité développement durable, composé d'employés, qui vise à mettre sur pieds diverses initiatives en rapport avec les volets environnemental, social et économique du développement durable.

Une vie démocratique en expansion

En grande première, l'an dernier, nous avons tenu une assemblée générale annuelle complète de façon virtuelle. La mise en place de l'authentification des membres par le biais d'AccèsD a permis à un nombre record de membres de se prononcer sur la ristourne.

Remerciements

Finalement, elle remercie chaleureusement les gestionnaires et les employés pour leur engagement indéfectible et tous les efforts qu'ils ont déployés, alors qu'ils étaient eux aussi aux prises avec les effets de la pandémie. Elle ajoute un merci tout spécial au directeur général, monsieur Sylvain Rouleau, qui a su diriger l'équipe avec jugement et inspiration. Elle souligne également l'excellent travail des membres du conseil d'administration. Enfin, elle remercie les membres pour leur fidélité. C'est en travaillant toujours dans leur intérêt que nous continuerons à nous montrer dignes de votre confiance.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

- Le conseil déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

- Le conseil n'a constaté aucune dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée et aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.
- La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, la Caisse a octroyé deux contrats, pour un total de 4 441,49 \$. Ces contrats ont été conclus dans le respect des règles déontologiques.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Présentation des faits saillants du rapport annuel de la Caisse.

Avant de présenter les résultats de notre caisse, la présidente invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins

Elle souligne que la caisse est très fière de participer à ces excellents résultats financiers et qu'il est d'ailleurs rassurant de constater la solidité financière de notre grand Mouvement.

Elle invite ensuite monsieur Sylvain Rouleau, directeur général, à faire part des résultats de la caisse pour l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2021.

Le directeur général invite les membres à regarder la capsule vidéo préparée à cet effet et valide ensuite si les membres ont des questions ou commentaires concernant les résultats financiers.

(Retiré) pose la question à savoir combien de membres sont présents à l'assemblée à ce moment. Le directeur général précise que plus de 50 personnes sont actuellement connectées.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

La présidente remercie monsieur Rouleau et présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons ainsi nous donner une vision sur 3 ans de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté. Le Plan d'engagement et de proximité nous a permis de déterminer des priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos membres qui ont participé à nos consultations dans les dernières années. C'est entre autres grâce à votre participation que nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères. Les priorités d'investissement représentent donc des enjeux sociaux et économiques spécifiques à notre communauté.

De plus, nous nous sommes dotés d'une Politique d'investissement qui a été rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Le conseil d'administration et les membres du comité ayant le mandat en coopération sont fiers de vous présenter des projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec ces priorités, puisque nous vous avons entendu.

Elle invite ensuite madame Valérie Pelland, conseillère communication et vie associative de la Caisse, à faire rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Madame Pelland fait la présentation de la distinction coopérative.

PAROLE AUX MEMBRES

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente remercie madame Pelland pour sa présentation. Elle avise également les membres de ne pas hésiter à communiquer avec la Caisse pour leurs besoins et leurs projets.

Elle souligne que nous en sommes maintenant à répondre aux questions et commentaires et précise que si le temps ne permet pas de répondre à toutes les questions et commentaires, un suivi, si pertinent, sera fait dans les meilleurs délais.

(Retiré) pose la question suivante : Quelles sont les explications pour l'augmentation de 43 % pour les frais informatiques?

Monsieur Rouleau fait référence à l'état des résultats et explique que depuis quelques années, nous n'avons pas de réarrimage entre la Fédération et les caisses pour certains frais, comme l'utilisation des canaux numériques par exemple. Une répartition plus équitable entre chaque caisse a donc été faite selon l'utilisation réelle, ce qui a créé cet ajustement.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Cette assemblée vise entre autres à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

Avant de laisser la parole à monsieur Sylvain Rouleau, elle présente une capsule vidéo qui démontre cet élément distinctif de notre coopérative.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Monsieur Rouleau présente alors comment le rapport annuel 2021 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence est d'ailleurs disponible en cliquant sur le bouton « Documents » sous la fenêtre vidéo. Elle est également disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Il précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont ceux que nous estimons les plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et sont totalement conformes aux encadrements applicables.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Comme il a été démontré un peu plus tôt, les excédents se chiffrent à 20 152 000 \$.

Le directeur général, monsieur Rouleau présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir et redonne ensuite la parole à madame Richard.

La présidente demande un proposeur et un appuyeur pour cette proposition et demande également si des membres auraient des questions ou commentaires.

(Retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et il est appuyé par (retiré).

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Elle reviendra plus tard avec les précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT D'UNE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

Il est maintenant temps de présenter la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes. La présidente cède donc la parole à monsieur Rouleau.

Le directeur général présente la recommandation et redonne la parole à madame Richard.

La présidente demande un proposeur et un appuyeur pour cette proposition et demande également si des membres auraient des questions ou commentaires.

(Retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et il est appuyé par (retiré).

À ce moment de la rencontre, (retiré) pose la question suivante : Est-ce que les placements de VMD et DSF (Hélios) acquis par l'entremise de conseillers sont maintenant admissible à la ristourne Caisse.

Monsieur Rouleau confirme que non, ce type de placements n'est pas admissible.

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel de la démarche du profil collectif enrichi

Avant d'ouvrir la période d'élection, la présidente rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

La confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement

les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Ces candidatures seront brièvement présentées aujourd'hui.

NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Présidente d'élection

Étant donné que la présidente est elle-même une personne candidate, la vice-présidente, madame Lise Malouin, agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

Secrétaire d'élection

Monsieur Jacques Auger, secrétaire du conseil d'administration, agira comme secrétaire d'élection.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

À la suite de l'appel de candidatures lancé durant la 3^e semaine de janvier, la présidente demande maintenant à madame Lise Malouin, membre du comité de mise en candidature, de venir présenter le rapport du comité.

Madame Malouin continue par la suite en tant que présidente d'élection.

Elle présente toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Jean Beaupré / Cimon Boily / Joëlle Boisvert / Joanne Richard

11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Il y a 6 postes à pourvoir au conseil d'administration et un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler a été reçu.

Madame Malouin peut donc dès maintenant, déclarer élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Jean Beaupré / Cimon Boily / Joëlle Boisvert / Joanne Richard

Elle donne toutes ses félicitations aux nouveaux et aux nouvelles élu(e)s et cède ensuite la parole à madame Joanne Richard pour la suite de cette assemblée.

VOTATION EN DIFFÉRÉ

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Au terme de l'assemblée, les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne

La présidente rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse. Vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets de même qu'à la revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la Caisse.
- Pour voter, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

Dès minuit ce soir, le 13 avril, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 16 avril.

13. PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la fin de la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

La Caisse publiera les résultats des votes dans ses supports de communication habituels afin d'en informer le maximum de membres, par exemple, sur sa page Facebook.

Pour le partage des excédents, comme il a été précisé plus tôt, les propositions reçues sont conformes aux scénarios recommandés par votre conseil d'administration. Un vote « POUR » ces deux propositions s'avère le scénario le plus avantageux et totalement conformes aux encadrements applicables.

Toutefois, **si jamais il y a un vote négatif sur les propositions**, les membres seraient alors invités à participer à la suite de l'assemblée à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Le directeur général prend la parole pour remercier les employés de leur excellent travail tout au long de l'année. Il ajoute également, à titre informatif, que le versement de la ristourne se fera dans les 15 premiers jours du mois de juin prochain.

La présidente, pour sa part, remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle. Elle souligne que nous comptons sur eux pour faire de la Caisse Desjardins de Beauport une coopérative dont nous continuerons d'être fiers. Elle les remercie de leur confiance et de leur implication !

Elle félicite les membres du conseil d'administration réélus ce soir. La caisse a besoin de gens comme eux pour assurer sa pérennité et veiller à préserver sa vitalité coopérative.

Elle remercie également tous ceux et celles qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Elle en profite finalement pour remercier tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

Une question de (retiré) est posée à ce moment : Quelles sont les motivations du conseil d'administration d'opter pour une AGA en mode virtuel seulement alors que d'autres caisses ont offert un mode hybride (présentiel et virtuel) pour leur AGA?

La présidente souligne que la préparation des AGA se faisant plusieurs semaines et même mois à l'avance, il était plus prudent de choisir une formule virtuelle pour cette année encore, étant donné l'évolution de la situation de pandémie. Dans l'intérêt des membres, nous voulions être plus prudent. Le directeur général ajoute que seul un petit nombre de caisses ont opté pour une formule hybride cette année. De plus, il ajoute que d'autres activités pour nous permettre de rencontrer et d'échanger avec les membres sont prévues pour les prochains mois.

La présidente conclue ensuite l'assemblée et souhaite à tous une bonne fin de soirée et un bon vote.

Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 16 avril 2022 à 23h59.